

Conseil d'établissement

Procès-verbal

Rencontre du jeudi 27 septembre 2018

Tenue à 18 h 30 au local 208

Étaient présents :

Mme Brigitte Leclerc, directrice;

Mme Julie Parenteau, présidente;

Mme Martine Beaudoin, responsable du service de garde;

Mme Stéphanie Girard, enseignante;

Mme Catherine Brière, enseignante;

Mme Amélie Couture-Ducharme, enseignante;

Mme Érika Blackburn-Maltais, parent;

M. Alexandre Leblanc-Dubé, parent;

Mme Marie-Ève Duquette, parent.

Était absente :

Mme Caroline Girouard, parent.

1- Accueil de la direction et de la présidente

Chacun souhaite la bienvenue au premier conseil d'établissement de l'école.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Survole de l'ordre du jour. Appuyé par Érika Blackburn Maltais. Adopté tel quel par Stéphanie Girard.

3- Adoption du procès-verbal du 19 juin 2018

Photocopies : les frais avaient été acceptés à 25,00\$ et ont été augmentés à 28,00\$ pour les 5^e et 6^e années la direction va vérifier et nous reviendra à ce sujet pour la prochaine rencontre.

Les cahiers d'exercices sont peu parfois peu utilisés. Les enseignants doivent utiliser les cahiers selon la 80%. (Réponse des enseignants: Parfois élèves à besoins particuliers ou situation exceptionnelle dans une classe peuvent faire en sorte que des cahiers ne sont pas complétés).

On souligne l'importance d'éviter le gaspillage de feuilles photocopées non complétées.

Commentaires au bulletin : Il serait apprécié d'inscrire des commentaires au bulletin. (Réponses des enseignants: Dans la culture de l'école, cette façon de faire n'est pas instaurée. Quand l'école a démarré, des moyens de pression étaient choisis en vue des négociations, entre autres celui-là. Ça expliquerait pourquoi les enseignants ont d'une certaine façon maintenu cette façon de faire. Mais rien n'empêche les enseignants de le faire.)

Changement de la date de rencontre de parents des 4^e-5^e-6^e année pour le jeudi 13 septembre, car il y avait une erreur au procès-verbal. Il était indiqué le jeudi 14 septembre.

Proposée par Stéphanie Girard et adoptée par Amélie Couture-Ducharme.

4- Suivi au procès-verbal

Signatures du procès-verbal

5- Question du public

Aucun membre s'est présenté.

6- Sujets soumis pour discussion

6.1 - Élections

-Présidence : Stéphanie propose Julie Parenteau
Érika adopte Julie Parenteau

-Substitut : Catherine propose Érika Blackburn Maltais
Julie Parenteau adopte Érika Blackburn Maltais

-Secrétaire : Érika propose Alexandre Leblanc-Dubé
Marie-Ève adopte Alexandre Leblanc-Dubé

6.2- Règles de régie interne

À reporter à la prochaine rencontre pour fin de vérification.

6.3- Information sur la loi de l'instruction publique

La direction explique l'article 70 qui souligne l'importance d'une posture éthique, entre autres l'idée que les membres du CÉ doivent agir dans leurs limites de leurs fonctions et pouvoirs ...dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

6.4- Échéancier 2018-2019

Les membres prennent connaissance des éléments qui seront abordés en cours d'année.

6.5- Date de séances du CÉ toujours à 18h30

- jeudi 8 novembre
- jeudi 13 décembre
- jeudi 21 février
- mercredi 17 avril
- jeudi 13 juin

6.6- Projet éducatif

Les enseignants devront être consulté. Le projet éducatif sera adopté par le CÉ. La direction fera le suivi de la progression de l'élaboration du projet éducatif tout au long de l'année.

6.7- Sorties et activités éducatives

- 11 octobre : Salon du livre pour les 2^e année.
- 11 décembre : sortie Noël d'Antan pour les 2^e année. Payée par l'école.
- 29 novembre : Expo Méga-génial pour la classe de Mme Stéphanie. Gratuit, en voiture
- 26 février : Musée J. Armand Bombardier pour les 3^e et 4^e année. Subvention de 8,00\$ par élève.
- 20 juin : sortie de fin d'année à la Mine de Capelton pour les 3^e et 4^e année. 21,45\$ avec une subvention.

Appuyées et adoptées par les membres.

-3 octobre : sortie aux pommes pour les maternelles. Payée par l'école.

Appuyée et adoptée par courriel.

7- Sujet d'information

7.1 Délégué au Comité de parents (CSRS) pas de suivi

7.2 Présidente du Conseil d'établissement pas de suivi

7.3- Responsable du service de garde

-TES à 30h / semaine. Elle sera présente parfois sur l'heure du dîner pour intensifier la modélisation des comportements appropriés.

-Application Hop Hop : Martine fera un suivi si cela peut être intéressant.

-Activité parascolaire à suivre, Martine fera un suivi.

7.4- Cour d'école: une réunion aura lieu dans un avenir rapproché avec la ville, l'urbaniste, conseil des sports et loisir. Un suivi sera fait par Erika.

7.5- OPP (sera jumelé à la Fondation)

7.6- Fondation

-École inspirante : financement de 12,00\$ par élève pour des projets.

Ce qui signifie une pause cette année pour la fondation, donc un gain de 2200,00\$ pour la cour d'école.

-Bourse accordée par la fondation des élèves CSRS dans le cadre de la persévérance scolaire (Demande faite par Mme Mélanie Custeau). Un montant de 900,00\$ supplémentaire pour la cour-école.

7.7- Direction

7.8- Enseignants

8- Correspondance

9- Varia

9.1- Entrée progressive à la maternelle

On questionne les journées pleines avec la moitié du groupe. On explique que ça permet entre autres aux élèves de connaître les éducatrices. On ne pourrait pas non plus divulguer aux parents la journée passée au service de garde avant la rentrée puisqu'il y a trop de changements à la dernière minute en ce qui concerne la formation des groupes.

10-Date de la prochaine assemblée

Jeudi le 8 novembre à 18 h 30.

11- Levée de l'assemblée

La levée de la réunion à 20 h 40.